Au conseil fédéral

Autor(en): **Bovet, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Wissen und Leben**

Band (Jahr): **12 (1913)**

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-749565

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

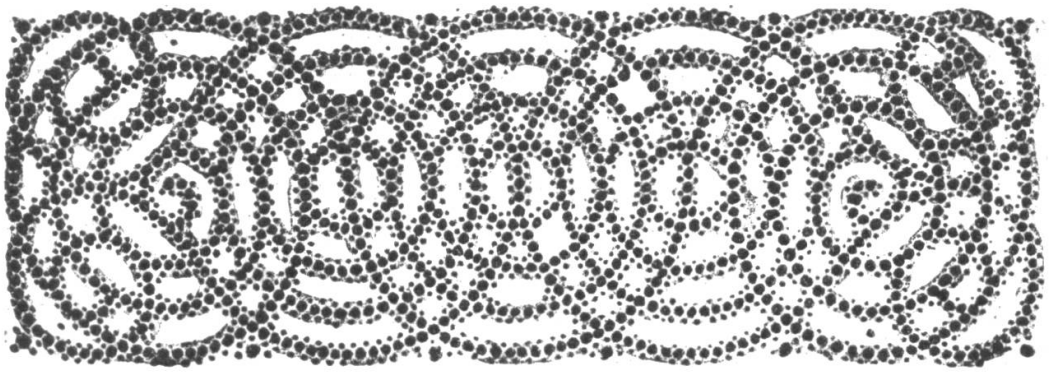

AU CONSEIL FÉDÉRAL

Depuis longtemps on n'a vu situation aussi embrouillée pour une élection au Conseil Fédéral. C'est une mêlée confuse des partis, des régions et des intérêts; on invoque les „principes" les plus divers; mais je cherche en vain l'idée fédérale.

Au moment où j'écris ces lignes (mercredi 28 mai), voici la liste des candidats: M. Calonder, présenté par les radicaux grisons; M. Marc Peter, candidat officiel des radicaux genevois; le colonel Audéoud, énergiquement soutenu par le *Journal de Genève*; M. Couchepin, présenté par le *Confédéré*. Neuchâtel hésite entre M. Pettavel et M. Calame. Les jeunes-radicaux genevois semblent ne pas renoncer à la candidature Rosier; et d'autres encore réservent (dit-on), pour le dernier moment, une candidature Charbonnet. M. von Planta s'efface devant M. Calonder, et c'est un geste chevaleresque à remarquer tout particulièrement.

Verrons-nous surgir d'autres candidatures encore? C'est très possible, puisque nos hommes politiques semblent avoir perdu le sens de l'orientation. D'où provient ce foisonnement inusité?

La Suisse romande estime que M. Motta représente au Conseil Fédéral, non le Tessin, mais la minorité catholique, et dès lors, elle demande à avoir, à côté de M. Décoppet, un deuxième représentant. En admettant que ces prémisses soient justes, il importait de se mettre d'accord sur le nom d'un candidat de valeur indiscutable; si la Suisse romande avait présenté M. Eugène Borel, l'élection était assurée; mais M. Borel, né Neuchâtelois et habitant Genève, est un „déraciné"; défaut physique, auquel s'ajoute cette tare morale: de n'être pas aveuglément soumis à la discipline radicale. Voilà pourquoi on a écarté d'emblée un homme de très grande valeur . . . Résultat? le gâchis. M. Peter,

inconnu en dehors de Genève, n'a aucune chance de réussir; M. Audéoud, de premier ordre comme homme et comme chef militaire, n'a point encore accepté de candider contre M. Calonder, et reconnaît lui-même, avec une belle franchise, que ses soixante ans sont un obstacle sérieux. Le nom de M. Couchepin est-il présenté avec son consentement? La candidature est certainement intéressante, très sympathique; il ne faut pas la perdre de vue; mais dans les circonstances présentes, elle a peu de chances. — En résumé: la Suisse romande écarte, sans discussion, l'homme le plus qualifié, qui serait M. Borel; et elle éparpille ses voix sur six ou sept candidats. Si la Suisse allemande choisit ailleurs, la faute n'en sera vraiment pas à elle.

Du reste, les prémisses posées plus haut sont-elles bien exactes? M. Motta ne représente-t-il que la minorité catholique?

Le *Vaterland* l'affirme, et se trouve d'accord, pour une fois, avec le *Journal de Genève*; mais pour des raisons très différentes. Le caractère et la grande intelligence de M. Motta lui donnent certainement une autre notion de ses devoirs actuels; il peut fort bien défendre les intérêts légitimes d'une minorité sans s'enfermer dans cette minorité; et il me paraît qu'il représente, d'une façon tout à fait remarquable, la mentalité *latine* au Conseil Fédéral; on grandit les hommes en faisant appel à ce qu'ils ont de plus haut et de plus libre; voir en M. Motta exclusivement le Tessinois et le catholique, c'est contredire étrangement la réception faite en mars au poète Chiesa, c'est pratiquer des idées étroites et intolérantes, funestes à l'idée suisse.

De fait, la Suisse latine a deux représentants au Conseil Fédéral; je voudrais qu'elle en eût trois et je vais plus loin encore: à toutes les raisons organiques qui parlent en faveur d'un Conseil de *neuf* membres, s'ajoute cette raison pratique qu'une répartition plus équitable des sièges en serait très facilitée. Dans un Conseil de neuf membres, les cinq cantons à grandes villes devraient être toujours représentés, s'ils ont les hommes nécessaires (Bâle, Berne, Genève, Vaud, Zurich); et les quatre autres sièges serviraient à équilibrer la représentation des minorités, langues et régions. Avec le système de sept membres on se heurte fatalement à des difficultés, qui sont ressenties par quelque région comme autant d'injustices.

L'an dernier, lors de la succession Deucher, M. Calonder était déjà en première ligne, et l'élection de M. Schulthess fut une

surprise. Il n'y a pas lieu de revenir sur les détails de cette surprise, si ce n'est pour constater que les Grisons ont été froissés par le mode de procéder plus encore que par l'échec de leur candidat; ils ont manifesté leur colère bruyamment, et ils ont même boudé; dans la vie politique, la bouderie est une faute plus grave encore que dans la vie individuelle; mais enfin, le fait essentiel c'est que les titres indiscutables de M. Calonder n'ont pas varié depuis un an. Lui reprocher son vote dans l'affaire du Gothard, ou combattre en sa personne le projet du Splugen, c'est un vilain procédé. Il importe que le Splugen se discute loyalement, au grand jour, et non au scrutin secret d'une élection. Les affaires de chemins de fer introduisent chez nous des mœurs de suspicion et des ostracismes indignes d'une saine démocratie. On parle de quelque outsider de la Suisse allemande qui, au dernier moment, distancerait M. Calonder; je me refuse à admettre la possibilité d'une pareille manœuvre.

Malheur à nous, si nos députés en arrivaient à oublier les règles élémentaires qui doivent déterminer le choix d'un conseiller fédéral: En première ligne, la valeur morale et intellectuelle de l'homme; ensuite, l'équilibre entre la Suisse allemande et la Suisse latine; en dernier lieu, les intérêts régionaux. Voilà les principes; le reste, c'est de la cuisine.

Cela étant, la situation se débrouille: M. Borel n'est pas porté; M. Audéoud, d'ailleurs trop âgé, a déclaré ne pas candider contre M. Calonder; M. Couchepin est affaibli par les efforts qu'on fait pour d'autres. Il ne reste vraiment que M. Calonder.

Il faut souhaiter que la Suisse française fasse un de ces gestes généreux que la République demande tour à tour à chacun de ses enfants; geste de renoncement, dur à l'amour-propre, mais profitable à la patrie entière. Entre Suisses ne faisons pas trop d'arithmétique, mais prêtons-nous les uns aux autres. Rabelais écrivait en 1546: „De cestuy monde rien ne prestant, ne sera qu'une chienerie . . . Entre les humains, l'un ne sauvera l'autre: il aura beau crier à l'aide, au feu, à l'eau, au meurtre, personne n'ira à secours. Pourquoi? Il n'avait rien prêté, on ne lui devait rien. Bref, de cestuy monde seront bannies Foi, Espérance, Charité: car les hommes sont nés pour l'aide et secours des hommes."

ZURICH E. BOVET

□□□